

ensuite à Genève pour négocier la rançon des otages, donnés aux Suisses par le seigneur de la Trémouille, en 1513, après la levée du siège de Dijon, il fut arrêté par les Suisses et mené à Berne, d'où il fut tiré, moyennant 2,000 écus de rançon que la province de Bourgogne paya. Il mourut à Dijon, le 18 juillet 1515. Le Parlement assista en corps à ses funérailles et lui rendit des honneurs qui jusqu'alors n'avaient pas été pratiqués, pour marque de son mérite extraordinaire et de l'estime particulière que cette illustre compagnie avait pour son chef ; il fut inhumé dans l'église des Cordeliers de Dijon.

Humbert de Villeneuve fonda les prébandes du château de Joux ; il avait épousé, en secondes noces, Marie de Corbiny, veuve de messire Jean d'Aumont.

Charles de Villeneuve, fils de Humbert de Villeneuve et de Claude Sextre, sa première femme, succéda à son père dans la baronnie de Joux. Il fut l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, chevalier de l'ordre du Roi et se maria avec Marie d'Amanzé, fille de Jean, seigneur d'Amanzé et de Béatrix Mitte de Chevrières.

En 1515 et 1526, il fit des transactions avec ses sujets de la baronnie de Joux, et, en 1531, avec l'hôtelier de Savigny, qui était patron de l'église de Joux placée sous le vocable de l'Assomption, et levait certaine dîme dans cette paroisse.

Théodde de Villeneuve, fils de Charles de Villeneuve, lui succéda dans la baronnie de Joux ; il fut homme d'armes de la compagnie du maréchal de Saint-André et mourut sans alliance, le 18 avril 1554, dans l'abbaye d'Ainay, après avoir testé en faveur de Rolin de Villeneuve, son frère.

Téodde de Villeneuve, étant tombé par accident de cheval, à Lyon, se cassa une jambe dans sa chute et fut